

## Compte-rendu

Le conseil de quartier s'est réuni en assemblée plénière le mardi 19 décembre 2017, salle polyvalente du Val d'Auron.

Mme Christelle PRENOIS, Vice-Présidente de quartier, ouvre la séance à 18h30 et cite les excusés.

### I - Validation du compte-rendu de la séance précédente

Aucune observation n'est formulée. Le compte-rendu est approuvé.

### II - Sujet d'actualité : AggloBus – nouvelle offre de transport dans votre quartier (cf. docs joints)

Présentation du fonctionnement du Syndicat de transport Agglobus et de la nouvelle offre en place depuis le 4 septembre 2017, après renouvellement du concessionnaire, la STUB, pour 5 ans : nouvelle dénomination des lignes (lettres), rééquilibrage est-ouest, désengorgement de la place de la Nation, meilleure desserte de certains secteurs, nouveaux services (3<sup>ème</sup> circuit de navette gratuite, transport à la demande, desserte de petites communes non desservies jusqu'alors, offre de transport aux personnes à mobilité réduite élargie), mise en place à compter de juillet 2018 d'une tarification solidaire basée sur le quotient familial et d'une billettique Pass pour quantifier les montées et les descentes.

### II - Information par la Municipalité : Dossier « Risques » présentation du Plan Communal de Sauvegarde (cf. docs joints)

### III- Les commissions

#### A/ Animation et Cohésion sociale

- La commission réitère le constat d'un manque d'information sur les différents évènements organisés dans le quartier et dans la Ville.

Elle propose la mise en place d'un espace d'affichage et évoque plusieurs hypothèses sur la forme et lieux d'implantations possibles (espace fermée, panneaux d'affichage, Totem ... galerie marchande, mairie annexe...). La parole circule,

**Madame PRENOIS, Vice-Présidente de quartier et Monsieur MOUSNY, Coordonnateur des Conseils de Quartier, proposent l'étude de faisabilité d'un affichage municipal par le service de la Réglementation, implanté dans les locaux de la mairie annexe du Val d'Auron.**

- Epicerie Solidaire :

Le projet est en bonne voie. Des contacts ont été pris, un local a été proposé. Le projet sera présenté lors de la prochaine séance plénière

#### B/ Voirie – Infrastructure – Handicap

A/ Projet « Voirie » rue de la Rottée

**La commission a été reçue en Mairie par Monsieur MOUSNY et un représentant des services techniques de la Ville pour examiner l'état des lieux réalisé par la commission et élaborer une méthodologie (cf. docs joints)**

- Hameau de de Gionne : demande d'aménagement de sécurisation ;

Madame PRENOIS s'est rendue sur place, accompagnée des membres de la commission, à la rencontre des habitants du Hameau de Gionne. La commission a répertorié les points soulevés lors de cette rencontre et les présente à l'assemblée (cf.doc joint en annexe)

**Les différents points relevés vont être portés à l'étude par les services de la Ville**

#### C/ Environnement

La commission fera part de ses réflexions lors de la prochaine séance plénière

#### IV- Questions diverses et informations

- **Rue Barbès** : un membre de l'assemblée signale que que cette rue est très dégradée (chaussée + trottoirs)

- **Rue de Gionne** : les membres du Conseil de Quartier interroge Monsieur MOUSNY sur l'avancement de l'étude menée concernant le stationnement : ***elle est toujours en cours. Celle-ci ne peut se limiter qu'aux seuls problèmes de stationnement. La Municipalité étudie également également les problèmes de vitesse. A ces points s'ajoutent également le nouveau schéma de circulation des bus qui sera effectif début septembre. Monsieur MOUSNY a demandé qu'un projet global soit finalisé, en études, d'ici la fin de l'année.***

***A plus petite échelle, une étude sur les arrêts de bus, la maîtrise de la vitesse et du stationnement est menée en parallèle entre les rues de Gionne et Abbé Moreux. La réflexion est quasi aboutie, ce projet aidant, ce sera un premier pas pour le projet global.***

- **Zone 30** : le ralentissement souhaité n'est pas atteint.

- **Panneaux Publicitaires** : **certain**s panneaux, comme celui situé avenue st Amand génèrent une très mauvaise visibilité ; ***Madame PRENOIS précise qu'un membre du cabinet s'est rendu sur place et a constaté que le support est installé selon les normes ; un nouveau contrôle va être demandé.***

Mme la Vice-Présidente clôt la séance à 20h15.

Mme Christelle PRENOIS  
Vice-Présidente

- Hameau de Gionne :

Résumé non ordonné des éléments recueilli par la Commission auprès des riverains pour lesquelles quelques réponses ont pu être apportées ; les points seront transmis aux services municipaux :

- Mettre le hameau en zone 30 et une interdiction aux camions sauf livraison : **à étudier**
- Coussin berlinois plus larges (de part en part de la rue) : **refus du Conseil Départemental**
- Peut-on intervenir auprès de Google ou autre pour que les GPS ne mettent pas la traversée du village itinéraire le plus court ? **se renseigner**
- Réalisation d'une voie de dégagement sur la route de Dun en venant de Bourges : **cette demande va être transmise au Conseil Départemental pour étude de faisabilité**
- Indicateur de vitesse à l'entrée du village : **la pose d'un indicateur de vitesse peut être programmée, pour une durée limitée et de manière ponctuelle**
- Problème de sécurité: mettre 2 panneaux stop rue des Sapins et des Jardins et supprimer le stop existant rue du Gué et marquer des passages pour piétons. **A étudier**
- Interdiction sauf riverains pour rue des sapins et des jardins (route départementale) : **il ne s'agit pas d'une voie privé**
- Taille de haie à faire au niveau du N°2 ou 4 pour donner plus de visibilité au virage rue des jardins rue des sapins : **identification des propriétaires pour lettre de rappel**
- Signallement sur la rocade du carrefour pour se rendre au Hameau : signaler le carrefour car la traversée de la Rocade est très dangereuse :
- Accotement non stabilisés, non entretenus, élagage des arbres pour améliorer visibilité : **Les services de la Ville seront interrogés sur la domanialité (département ? ville ?) puis la demande sera transmise au service concerné pour intervention**
- Parcelle du Coco ranch appartenant à Mr Vigol : nettoyage voir dépollution du site squaté : **cette intervention est prévue courant 2018**
- Rigole après le pont de la rue du Gué à refaire, transformateur EDF à surélevé problème lors des inondations
- Dépôt d'ordure au bout rue du Gué se déversant dans la rivière : **il s'agit d'incivilités ; des poubelles ont été ajoutées mais sans effets : Il est possible d'envisager de fermer cette parcelle par un merlon en ne laissant qu'une possibilité de cheminement piéton ? Réflexion engagée**
- Environnement autour de l'arrêt de bus à aménager :
- Pour internet : village pratiquement en zone blanche en attente de la fibre ou du haut débit : la question sera posée à KGG

**Des réponses complémentaires seront apportées aux membres du Conseils de Quartier lors de la prochaine séance**

## **Projet Rue de la Rottée :**

### **Compte-rendu de la commission**

Le 13/10/2016 à 8h Les conseillers de Quartier ont rencontré Mr Mousny Maire-adjoint avec Mr Torres (chef de service) pour la faisabilité de la rue de la Rottée.

J'étais accompagnée de Mme Gilet, de Mrs Méric, Chollet, Boyer , conseillers de quartier.

Nous avons bien travaillé sur le constat visuel de la situation de cette rue, notre dossier avec photos et légendes nous a permis d'échanger mais surtout de se rendre compte que nous avons vu qu'une partie du travail à effectuer.

Il faut tenir compte des éléments du sous-sol (téléphone, EDF, eau, gaz...) et contacter les concessionnaires pour repérer les réseaux .C'est un travail de longue haleine mais réalisable avec du temps.

Au niveau budget c'est plus d'un million d'Euros, donc une étude sera lancée pour étudier la faisabilité. Vu l'argent qu'il faut pour cette rue ce travail pourra être fractionné dans le temps mais la réalisation ne sera pas pour tout de suite.

Cet entretien était convivial et nous appris beaucoup en technique sur cette possible réalisation

Nous remercions vivement Mr Mousny d'avoir permis cette rencontre explicative

### **Méthodologie présentée à la commission**

✓ A- Le choix est arrêté sur la rue de la Rottée

1- les services techniques sont sollicités pour mener plusieurs études : un constat doit être réalisé :

- Diagnostic des réseaux (EU/EP ; Gaz ; Electricité ; Télécommunications... enfouis et aériens) Se mettre en lien avec ces différents acteurs appelés aussi concessionnaires pour connaître leurs plannings d'interventions à venir et ainsi pouvoir se coordonner.
- Etudes d'aménagements (circulation, vitesse, stationnement, Accessibilité...) sont entreprises. Elles doivent tenir compte des besoins en Transports Urbains de toutes les voies impactées, avec la contrainte des voiries d'intérêt Communautaire ou Départementales...

2 – Différentes propositions techniques vont découlées de ces diagnostics

3- Différents chiffrages ...

✓ B- Choix du projet

- Choix transitoire ?
- Grand changement ?

La solution choisie entrainera une budgétisation présentée à l'arbitrage de Monsieur le Maire (décision de faire le projet sur une ou plusieurs années)

Après validation de Monsieur le Maire, le projet retenu sera présenté pour une concertation avec les usagers (riverains, commerçants...)

**Dans le cas présent, il est demandé aux services techniques :**

- 1- de s'appuyer sur le diagnostic réalisé par la commission**
- 2- de tenir la commission informée des étapes**